

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-563

présenté par
M. Eckert
-----**ARTICLE 32**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« quatrième »,

le mot :

« cinquième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cohérence rédactionnelle.